

## I Nous contacter

Pour plus d'informations sur les marques,  
n'hésitez pas à contacter l'équipe du Centre de Veille Technologique

### CRP Henri Tudor

#### Centre de Veille Technologique & Normative

29, avenue John F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Tél. : +352 42 59 91 - 1

Fax : +352 42 59 91 - 777

[www.veille.lu](http://www.veille.lu) | [www.brevet.lu](http://www.brevet.lu)

[cvt@tudor.lu](mailto:cvt@tudor.lu)

## I Pour plus d'informations sur les marques, vous pouvez visiter le site de l'OBPI

<http://www.boip.int/fr/merken/what.html>

## I Les principales bases de données en un clin d'œil

### Registre OBPI

<http://register.boip.int/>

### Registre OHMI (RCD-Online)

<http://oami.europa.eu/>

### Registre OMPI (Madrid Express)

[http://www.wipo.madrid/fr/services/madrid\\_express.htm](http://www.wipo.madrid/fr/services/madrid_express.htm)

Cette plaquette a été développée dans le cadre du projet IPeuropAware.  
Les partenaires de ce projet au Luxembourg sont :



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR  
Office de la propriété intellectuelle



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR  
Office de la propriété intellectuelle

# Recherche en ligne de **Marques**

Le contenu du présent document n'a qu'une valeur informative. Les informations de toute nature y figurant sont fournies « TELLES QUELLES », sans aucune garantie expresse ou implicite quant à leur exhaustivité ou exactitude. Par conséquent, toute responsabilité des auteurs du présent document est exclue en cas d'erreur ou d'omission dans les dites informations. Le lecteur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des dites informations.



[www.veille.lu](http://www.veille.lu)

[www.brevet.lu](http://www.brevet.lu)

# Vous souhaitez enregistrer une marque ?

## Réalisez une recherche

Avant d'entreprendre toute démarche relative au dépôt d'une marque, assurez vous que celle-ci est bien disponible, c'est-à-dire non similaire ou identique à d'autres marques existantes (enregistrées ou en cours de dépôt) pour des mêmes classes de produits et/ou services.

Une fois le dépôt réalisé, consultez régulièrement les bases de données de marques afin de vérifier si des marques similaires ou identiques aux vôtres sont en cours d'enregistrement. Ceci vous permettrait d'entreprendre les éventuelles démarches d'opposition.

Il existe des services qui proposent également un abonnement aux marques postérieures afin de vous tenir informé de nouveaux dépôts de marques susceptibles d'entrer en conflit avec la vôtre.

### > Registre des marques au Benelux (OBPI)

► <http://register.boip.int/>

Rechercher dans le registre des marques au Benelux de l'OBPI (Office Benelux de la Propriété Intellectuelle) les marques enregistrées et en cours d'enregistrement au Benelux (donc valables en Belgique, aux Pays-Bas, au Luxembourg).

#### Comment chercher ?

1 Ouvrir le lien du registre des marques au Benelux mentionné ci-dessus

2 Vous pouvez chercher

☞ Un nom de marque : rentrer le nom de la marque recherchée dans le champ « Marque verbale »

**Astuce** La recherche renverra plus de résultats si vous utilisez le caractère de remplacement \* directement au début ou à la fin du mot. Ce faisant vous trouverez des marques similaires, vous permettant ainsi de vérifier la confusion pouvant résulter de la similarité d'autres marques.

Ou

☞ Un numéro de marque : indiquer le numéro dans le champ « Numéro » ainsi que le registre (préciser pour le Benelux le type de numéro : de dépôt ou d'enregistrement)

3 Cliquer sur « Rechercher »

**Astuce** Vous pouvez aussi sélectionner le mode « Recherche avancée » et chercher la marque en utilisant la classification de Vienne<sup>1</sup> ou la classification de Nice<sup>2</sup>.

**Information** Figurent également dans ce registre les marques communautaires et les marques « internationales » visant la communauté européenne ou le Benelux.

<sup>1</sup> Des informations sur la classification des éléments figuratifs (classification de Vienne) sont disponibles sur : <http://www.boip.int/tmregisterhelp/fr/viennaClassification.html>

<sup>2</sup> La classification internationale des produits et services (classification de Nice) est accessible sur : <http://www.boip.int/tmregisterhelp/fr/niceClassification.html>

### > Registre des marques communautaires (OHMI)

CTM-Online ► <http://oami.europa.eu/>

Rechercher sur CTM-Online, la base de données de l'OHMI (Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur) des marques communautaires :

- ☞ Enregistrées, déposées, retirées, refusées, rejetées, annulées ou expirées
- ☞ Ayant effet dans toute l'Union Européenne et donc aussi au Benelux.

#### Comment chercher ?

1 Ouvrir le lien de l'OHMI mentionné ci-dessus

2 Cliquer sur « Banques de données » → « Recherche d'une marque communautaire »

3 Cliquer sur le bouton « Recherche en ligne »

4 Entrer le terme de recherche dans le champ « Nom de la marque »

**Astuce** Si vous choisissez « Commence par » ou « Contient » depuis le menu déroulant, le résultat de la recherche inclura aussi les marques similaires.

5 Cliquer sur « Recherche »

**Attention** Les marques nationales ou Benelux n'apparaîtront pas dans le registre communautaire.

**Astuce** Vous pouvez effectuer des recherches de marques refusées par l'Office de l'Harmonisation dans le Marché Intérieur (OHMI) sur la base de données spécialement dédiée à cet effet : [http://oami.europa.eu/search/legaldocs/la/FR\\_Refused\\_index.cfm](http://oami.europa.eu/search/legaldocs/la/FR_Refused_index.cfm)

### > Registre des marques « internationales » (OMPI)

Madrid Express Database ► [http://www.wipo.madrid/fr/services/madrid\\_express.htm](http://www.wipo.madrid/fr/services/madrid_express.htm)

Rechercher sur Madrid Express, la base de données de l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle), les enregistrements « internationaux » et les demandes « internationales » de marques en vigueur dans les pays désignés par le demandeur.

#### Comment chercher ?

1 Ouvrir le lien « Base de données de Madrid Express » mentionné ci-dessus

2 Dans l'écran « Recherche dans Madrid Express », sélectionner :

☞ « Les deux » dans le menu déroulant « Choisissez une base de données »

☞ Entrer le nom de la marque recherchée dans le champ « Marque » de la section « Interrogation »

**Astuce** Utiliser le caractère \* et l'ajouter directement dans le nom recherché (recherche similaire). Exemple : Bed\* → bed, beds, bedstead, bedsteads

3 Cliquer sur « Chercher »

(Pour une explication des codes utilisés dans les champs de la base de données (831), (832) et (822) consultez [http://www.wipo.int/standards/en/part\\_03\\_standards.html](http://www.wipo.int/standards/en/part_03_standards.html)  
Choisir : Standard ST.60 et Standard ST.3)